



2013

CHARTRE ENVIRONNEMENT

Pour que la Société MOUNIER soit un acteur à part entière du respect de l'environnement :

Recherche et innovation pour la préservation et la mise en valeur de l'environnement ;

Empêche les atteintes que nous sommes susceptibles de porter à l'environnement ou, à défaut, en limite les conséquences ;

Sensibilise le personnel sur l'ordre et la propreté par rapport à leur environnement de travail ;

Protéger la faune et la flore : un combat collectif pour préserver la diversité du vivant ;

Engagement sur le tri des déchets et recyclages des ampoules, des tourets...

Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ;

Tous ensemble, protégeons notre **ENVIRONNEMENT**, la responsabilité de chacun d'entre nous, à travers nos gestes au quotidien.

Des audits sont exécutés régulièrement et permettent de positionner l'avancement de notre entreprise sur son aptitude à préserver une bonne qualité de vie et à respecter les écosystèmes (protection de l'environnement), et le lieu de travail.

Nous comptons donc sur l'engagement de tous sur ce sujet incontournable, car porteur d'enjeux majeurs pour l'avenir, et vous en remercions par avance.

Fait à TERNAY,

Le 06 Février 2013



M. Johan MOUNIER
P.D.G